Vente d'un délaissé de terrain 11 chemin de la Selle au profit de M. DROZ René

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : M. DROZ René a sollicité la commune en vue de la cession à son profit d'un délaissé de terrain classé en zone UDb du POS secteur Nord situé entre sa propriété sise 11 chemin de la Selle et cadastrée section BV n° 621 et le chemin de la Selle.

Cette cession s'inscrit dans le cadre de la redéfinition de l'alignement du chemin de la Selle. Elle permettra par ailleurs de libérer la commune de la contrainte d'entretien de ce délaissé.

Les modalités de la transaction sont les suivantes :

- cession de la parcelle cadastrée section BV n° 650 d'une surface de 323 m² au prix de 12,11 €/m² (soit un montant global de 3 911,53 €) correspondant à l'estimation des Domaines,
 - frais d'acte à la charge de l'acquéreur.

La recette sera imputée au chapitre 77.824.775.501.30100.

Cette parcelle est répertoriée à l'inventaire comptable sous le numéro RUE-25056.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette vente aux conditions ci-dessus énoncées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 6 novembre 2006.